

# Formation "L'approche territoriale de l'alimentation"

L'association Let's Food propose une formation sur les enjeux de systèmes alimentaires durables et résilients à destination des élu-e-s locaux. En Hauts-de-France, la formation aura lieu le 20 novembre 2021.

Le 20/11/2021

## Construire des systèmes alimentaires durables, solidaires et résilients

La mise en place d'un système alimentaire durable, résilient et solidaire est aujourd'hui une priorité reconnue par de nombreux territoires. Éminemment transversale, la question alimentaire concerne aussi bien les politiques foncières, agricoles, sociales que celles liées à l'eau, aux marchés publics ou encore aux déchets, à la coopération territoriale et internationale... La mise en place d'une approche systémique et interservices nécessite une compréhension fine des acteurs impliqués et des rôles de chacun.

L'association [Let's Food](#) a construit son expertise autour des politiques alimentaires territoriales depuis de nombreuses d'années en France et à l'étranger et accompagné des territoires aux tailles et compétences variables dans les étapes de diagnostic, stratégie de concertation, rédaction de plan d'action ou encore de valorisation. Fortes de ces expériences, nous souhaitons aujourd'hui consolider les volontés politiques pour accélérer la transition agroécologique et alimentaire à l'échelle nationale et internationale.

Cette formation vise à sensibiliser les élus à l'approche territoriale de l'alimentation et faciliter ainsi la mise en place de projets alimentaires territoriaux en France.

Elle intègre :

- un aperçu des problématiques globales du système agro-industriel actuel
- un historique et une partie théorique sur les systèmes alimentaires territoriaux durables (définitions, acteurs, etc.)
- des clés d'actions pour les différents échelons administratifs : [exemples inspirants de politiques/projets alimentaires territoriaux, politiques de lutte contre la précarité alimentaire en France et dans le monde, films](#), etc..

Afin d'en bénéficier, les élus devront mobiliser 8h de leur droit individuel à la formation (DIF) et être disponibles sur une journée (repas bio et local compris). Vous trouverez les dates de formation ainsi que le contenu détaillé sur notre plaquette en suivant [ce lien](#). **L'inscription doit se faire au plus tard 2 mois avant la date de la session de formation.**

**[>>> PROGRAMME DÉTAILLÉ](#)**

**[>>> INSCRIPTIONS EN LIGNE](#)**

## Découvrez d'autres contenus similaires

- **Rapport final de l'étude IUFN-MEDDE "...**

[Enregistrer](#)

- **Quelles approches pédagogiques en mat...**

[Enregistrer](#)

- **Guide "Photovoltaïque et collectivité...**

[Enregistrer](#)

- **Guide "Photovoltaïque et collectivité...**

[Enregistrer](#)

- **Professionnels formés au Dialogue Ter...**

[Enregistrer](#)

- **Vidéo Dialogue territorial sur l'agri...**

[Enregistrer](#)

- Du 12 au 13.09.2022

[Assises territoriales de la transition agro-écologique et de l'alimentation durable 2022 - Nantes](#)

- **Formation-Action "Énergies renouvelab...**

- **Formation-Action "Énergies renouvelab...**

- **Dossier "urbanisme, une nouvelle appr...**

[Enregistrer](#)

- **Une approche par les communs, avec le...**

[Enregistrer](#)

- **Alimentation durable**

**Abonnez-vous !Recevez le meilleur de l'information régionale DD & Climat**

[S'inscrire](#)